AB TRANS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 14 000 euros

11 Avenue du Docteur Bertrand , Résidence Loubassane BAT W1 13090 AIX-EN-PROVENCE

RCS AIX-EN-PROVENCE 904 109 774

(ci-après la "**Société**")

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 01/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le 1er mars,

Monsieur Ayoub ZAGHMOURI, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société AB TRANS et associé unique de ladite Société (ci-après "**L'Associé Unique**").

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Fixation de la rémunération de Monsieur Ayoub ZAGHMOURI en qualité de Président ;

Décision n°1 - Fixation de la rémunération de Monsieur Ayoub ZAGHMOURI en qualité de Président

L'Associé Unique décide de fixer la rémunération du mandataire social susmentionné de la manière suivante :
- Le mandataire ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette rémunération ne sera valable que pour la période commencant le 01/01/2024 jusqu'au 15/12/2024.

CLÔTURE

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Le 01/03/2024

Signature de l'Associé Unique :

Monsieur Ayoub ZAGHMOURI

AB TRANS
11,av.du Docteur Bertrand
13090 Aix-en-Provence
Tél : 06 69 55 18 44
RCS Aix-en-Provence : 904 109 774